

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du jeudi 26 juin 2025**

Nombre de membres dont le conseil de communauté doit être composé :	63
Nombre de conseillers en exercice :	63
Nombre de conseillers qui assistaient à la séance :	34
Vote par procuration :	7

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin, les membres du conseil communautaire Grand Auch Cœur de Gascogne se sont réunis à Auch sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Bernard PENSIVY, Président.

Présents : Nadine AURENSAN, Jean-Marc AUTIÉ, Philippe BARON, Sylviane BAUDOIS, Michel BAYLAC, Julien BELMONTE, Philippe BIAUTE, Jean-Michel BLAY, Bernard CAHUZAC, Claudine CARAYOL, Henri CHAVAROT, Florianne CLAVERIE, Christian DARÉOUX, Chantal DEJEAN-DUPEBE, Marie-Pierre DESBONS, Marie-Line EVERLET, Jean FALCO, Florence FILHOL, Pierre JORDA, Philippe JUSTES, Gérard LACROIX, Philippe LAFFORGUE, Christian LAPRÉBENDE, Christophe LOIZON, Pierrette LUCHE, Bénédicte MELLO, Rui OLIVEIRA SANTOS, Bernard PENSIVY, Denis PERUSIN, Nathalie RENAUD, Jacques SÉRÈS, Olivier SOUARD, Louis TURCHI et Rolande URIZZI.

Absents ayant donné procuration : Cathy DASTE-LEPLUS (procuration à Philippe BARON), Jean-Marc DUPUY (procuration à Philippe JUSTES), Paul ESQUIRO (procuration à Philippe LAFFORGUE), Véronique MASCARENC (procuration à Philippe BIAUTE), Areski PRIEUX (procuration à Marie-Pierre DESBONS), Josie RABIER (procuration à Jean FALCO), Jérôme SAMALENS (procuration à Bernard PENSIVY).

Excusés : Francis BALLERINI, Claude BOURDIL, Michel BURGAN, Pierre CAHUZAC, Bernard CARRERA, Françoise CARRIÉ, Benoît COUDERT, Sébastien DABASSE, Marie-José DALLAS-OURBAT, Claude MACARY, Franck MONTAUGÉ, Claude PETIT, Julie RIBET.

Le Président énumère les excusés ainsi que les procurations et après avoir constaté que le quorum est atteint ouvre la séance.

M. Julien BELMONTE est désigné secrétaire de séance.

D2025_128 APPROBATION DE L'OPERATION DU SPEPAA

Dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'autorisation unique du SPEPAA, l'ARS demande l'approbation de la communauté d'Agglomération de l'ensemble de l'opération du SPEPAA de création d'une usine de production d'eau potable.

L'opération du SPEPAA estimée à 41,5 M€ correspond à :

- La création d'une nouvelle usine de production d'eau potable d'une capacité de 700 m³/h ;
- La réhabilitation du réservoir de Lescat, de 23 700 m³ ;
- La construction d'un nouveau réservoir d'une capacité de 1 500 m³ ;
- La mise en place de près de 40 kilomètres de conduites afin d'assurer l'alimentation des réservoirs de Beaulieu, Garros, Marsan, Aubiet et En Martinon.

Après délibération, le conseil communautaire **APPROUVE** l'ensemble de l'opération du SPEPAA.

Le Président,



Bernard PENSIVY

